RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 13670
Numéro SIREN : 301 209 920
Nom ou dénomination : ABAQUEPLAST

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2022 sous le numéro de dépôt 12437

- 8 JUIN 2022

ADVISO AUDIT ET CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes

Parc d'activités de la Clarence
Rue du Docteur Charles Legay
62 460 Divion

SAS ABAQUEPLAST

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exercice clos le 31 décembre 2021
SAS ABAQUEPLAST
41, Avenue Gaston Monmousseau
93 240 STAINS
Ce rapport contient 5 pages

ABAQUEPLAST SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABAQUEPLAST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

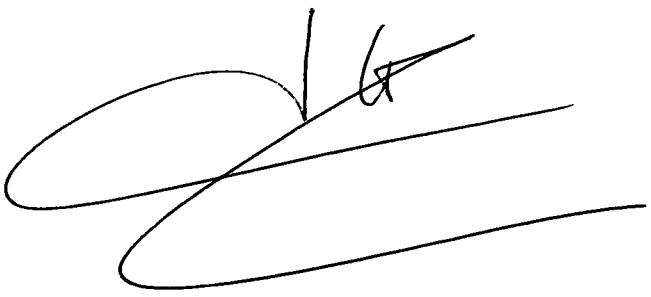
 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aire sur la Lys, le 2 mai 2022,

Le Commissaire aux Comptes
ADVISO AUDIT ET CONSEIL

Arnaud Cauët



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	82 379	65 353	17 026	1 816
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	305 745	274 093	31 652	43 526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	582 898	416 130	166 769	112 947
Autres immobilisations corporelles	232 457	135 743	96 713	75 571
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				99 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	600		600	3 303
Autres immobilisations financières	50 957		50 957	40 460
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 255 035**	**891 318**	**363 717**	**377 603**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	580 278	46 422	533 856	525 550
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	694 701	76 028	618 673	416 444
Autres créances	257 651		257 651	49 234
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	16		16	950 016
Disponibilités	816 121		816 121	576 487
Charges constatées d'avance (3)	7 788		7 788	6 498
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 356 556**	**122 450**	**2 234 106**	**2 524 229**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 611 591**	**1 013 768**	**2 597 823**	**2 901 832**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	746 901	744 275
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**375 611**	**502 626**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 175 312**	**1 299 700**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	45 584	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**45 584**	**50 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	468	345
Emprunts et dettes financières diverses (3)	626 150	794 255
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 413	495 535
Dettes fiscales et sociales	243 895	261 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		15
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 376 927**	**1 552 132**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 597 823**	**2 901 832**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 376 927	1 552 132
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	468	345
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 806 723	4 593 387
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	192 519	232 724
Chiffre d'affaires net	**3 999 242**	**4 826 111**
Dont à l'exportation	*101 877*	*184 451*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 437	2 309
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	107 163	137 076
Autres produits	6 238	1 765
Total I	**4 125 081**	**4 967 261**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 308 897	1 998 697
Variations de stock	-9 028	-31 800
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 599	25 219
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 105 551	1 125 830
Impôts, taxes et versements assimilés	47 700	35 968
Salaires et traitements	684 191	685 597
Charges sociales	280 745	276 040
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	77 119	63 048
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	120 478	45 700
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	45 584	50 000
Autres charges	5 398	23 653
Total II	**3 684 234**	**4 297 952**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**440 847**	**669 309**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	53 449	23 094
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		490
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**53 449**	**23 584**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 333	3 319
Différences négatives de change	291	81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 624**	**3 400**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**50 825**	**20 184**
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**491 672**	**689 494**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	40 000	1 600
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**40 000**	**1 600**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		22
Sur opérations en capital	26 237	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**26 237**	**22**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**13 763**	**1 578**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	129 824	188 446
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 218 530**	**4 992 445**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 842 918**	**4 489 820**
BENEFICE OU PERTE	**375 611**	**502 626**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*44 663*	*25 569*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SACOR

DOSSIER COMPLET **2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

VISA POUR AUTHENTIFICATION

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABAQUEPLAST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 597 823 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 375 611 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.
Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'autorité des normes comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 293	19 811	2 726	82 379
Immobilisations incorporelles	**65 293**	**19 811**	**2 726**	**82 379**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	316 245		10 500	305 745
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	501 527	86 181	4 810	582 898
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 668			27 668
- Matériel de transport	120 508	71 981	64 908	127 581
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 646	3 683	3 122	77 207
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 042 595**	**161 845**	**83 340**	**1 121 099**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	99 980	700	100 680	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	43 763	12 576	4 782	51 557
Immobilisations financières	**143 743**	**13 276**	**105 462**	**51 557**
ACTIF IMMOBILISE	**1 251 631**	**194 932**	**191 528**	**1 255 035**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 811	161 845	13 276	194 932
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**19 811**	**161 845**	**13 276**	**194 932**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 726	83 340	105 462	191 528
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**2 726**	**83 340**	**105 462**	**191 528**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 478	4 600	2 726	65 353
Immobilisations incorporelles	**63 478**	**4 600**	**2 726**	**65 353**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	272 719	11 874	10 500	274 093
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	388 581	32 359	4 810	416 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 289	2 507		15 795
- Matériel de transport	67 309	21 822	38 671	50 460
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 653	3 955	3 120	69 488
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**810 551**	**72 517**	**57 102**	**825 966**
ACTIF IMMOBILISE	**874 029**	**77 117**	**59 828**	**891 318**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 011 698 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600		600
Autres	50 957		50 957
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	694 701	694 701	
Autres	257 651	257 651	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 788	7 788	
Total	**1 011 698**	**960 141**	**51 557**
Prêts accordés en cours d'exercice	2 079		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 782		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 EURO décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 EURO.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000	45 584	50 000		45 584
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**50 000**	**45 584**	**50 000**		**45 584**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		45 584	50 000		
Financières					
Exceptionnelles					

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 376 927 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	468	468		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 413	506 413		
Dettes fiscales et sociales	243 895	243 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	626 150	626 150		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 376 927**	**1 376 927**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	626 150			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNI.FACT.NON PARVENUES	25 697
Banque - Intérets courus à payer	468
ASSOC CPTE COURANT INT.CO	5 024
DETTES PROV.POUR CONGES	33 724
PERSONNEL CHARGES A PAYER	30 859
AUTRES CHARG.SOC.A PAYER	26 689
AUTRES CHARG.FISC.A PAYER	24 801
Total	**147 263**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTR. AV.	7 788		
Total	**7 788**		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
FRANCE	3 966 115
EXPORT	6 951
CEE	26 175
TOTAL	**3 999 242**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 100 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS ABAQUEPLAST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AD VALOREM FINANCES.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :

Forme :
SIREN :

Au capital de : 0 EURO

Adresse du siège social :

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 103 830 EURO.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 386 594 EURO
Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :52052,49 euros

Régimes à cotisations définies
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 EURO

VISA POUR AUTHENTIFICATION

SACOR

DOSSIER COMPLET **2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS ABAQUEPLAST

41 avenue Gaston Monmousseau
93240 STAINS

Copie certifiée conforme

ABAQUEPLAST
41 Av. Gaston Monmousseau
93245 STAINS CEDEX
Tél. 01 48 26 32 80 - FAX 01 48 26 88 19

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris

13 rue Auber tél : 01 44 51 51 44
75009 PARIS fax : 01 45 88 68 04

Sommaire

1. Comptes annuels 1
Attestation d'Expert Comptable 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
Annexe 9

2. Détail des comptes 23
Bilan détaillé 25
Compte de résultat détaillé 29
3. Liasse fiscale 33

SACOR

DOSSIER COMPLET **2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ABAQUEPLAST relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	2 597 823
Chiffre d'affaires	3 999 242
Résultat net comptable (Bénéfice)	**375 611**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 25/04/2022

SACOR
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	82 379	65 353	17 026	1 816
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	305 745	274 093	31 652	43 526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	582 898	416 130	166 769	112 947
Autres immobilisations corporelles	232 457	135 743	96 713	75 571
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				99 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	600		600	3 303
Autres immobilisations financières	50 957		50 957	40 460
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 255 035**	**891 318**	**363 717**	**377 603**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	580 278	46 422	533 856	525 550
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	694 701	76 028	618 673	416 444
Autres créances	257 651		257 651	49 234
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	16		16	950 016
Disponibilités	816 121		816 121	576 487
Charges constatées d'avance (3)	7 788		7 788	6 498
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 356 556**	**122 450**	**2 234 106**	**2 524 229**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 611 591**	**1 013 768**	**2 597 823**	**2 901 832**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	746 901	744 275
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**375 611**	**502 626**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 175 312**	**1 299 700**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	45 584	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**45 584**	**50 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	468	345
Emprunts et dettes financières diverses (3)	626 150	794 255
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 413	495 535
Dettes fiscales et sociales	243 895	261 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		15
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 376 927**	**1 552 132**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 597 823**	**2 901 832**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 376 927	1 552 132
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	468	345
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 806 723	4 593 387
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	192 519	232 724
Chiffre d'affaires net	**3 999 242**	**4 826 111**
Dont à l'exportation	*101 877*	*184 451*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 437	2 309
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	107 163	137 076
Autres produits	6 238	1 765
Total I	**4 125 081**	**4 967 261**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 308 897	1 998 697
Variations de stock	-9 028	-31 800
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 599	25 219
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 105 551	1 125 830
Impôts, taxes et versements assimilés	47 700	35 968
Salaires et traitements	684 191	685 597
Charges sociales	280 745	276 040
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	77 119	63 048
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	120 478	45 700
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	45 584	50 000
Autres charges	5 398	23 653
Total II	**3 684 234**	**4 297 952**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**440 847**	**669 309**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	53 449	23 094
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		490
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**53 449**	**23 584**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 333	3 319
Différences négatives de change	291	81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 624**	**3 400**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**50 825**	**20 184**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**491 672**	**689 494**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	40 000	1 600
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**40 000**	**1 600**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		22
Sur opérations en capital	26 237	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**26 237**	**22**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**13 763**	**1 578**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	129 824	188 446
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 218 530**	**4 992 445**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 842 918**	**4 489 820**
BENEFICE OU PERTE	**375 611**	**502 626**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*44 663*	*25 569*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SACOR

DOSSIER COMPLET 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABAQUEPLAST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 597 823 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 375 611 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.
Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'autorité des normes comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 293	19 811	2 726	82 379
Immobilisations incorporelles	**65 293**	**19 811**	**2 726**	**82 379**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	316 245		10 500	305 745
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	501 527	86 181	4 810	582 898
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 668			27 668
- Matériel de transport	120 508	71 981	64 908	127 581
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 646	3 683	3 122	77 207
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 042 595**	**161 845**	**83 340**	**1 121 099**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	99 980	700	100 680	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	43 763	12 576	4 782	51 557
Immobilisations financières	**143 743**	**13 276**	**105 462**	**51 557**
ACTIF IMMOBILISE	**1 251 631**	**194 932**	**191 528**	**1 255 035**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 811	161 845	13 276	194 932
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**19 811**	**161 845**	**13 276**	**194 932**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 726	83 340	105 462	191 528
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**2 726**	**83 340**	**105 462**	**191 528**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 478	4 600	2 726	65 353
Immobilisations incorporelles	**63 478**	**4 600**	**2 726**	**65 353**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	272 719	11 874	10 500	274 093
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	388 581	32 359	4 810	416 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 289	2 507		15 795
- Matériel de transport	67 309	21 822	38 671	50 460
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 653	3 955	3 120	69 488
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**810 551**	**72 517**	**57 102**	**825 966**
ACTIF IMMOBILISE	**874 029**	**77 117**	**59 828**	**891 318**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 011 698 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600		600
Autres	50 957		50 957
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	694 701	694 701	
Autres	257 651	257 651	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 788	7 788	
Total	**1 011 698**	**960 141**	**51 557**
Prêts accordés en cours d'exercice	2 079		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 782		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 EURO décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 EURO.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000	45 584	50 000		45 584
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**50 000**	**45 584**	**50 000**		**45 584**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		45 584	50 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 376 927 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	468	468		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 413	506 413		
Dettes fiscales et sociales	243 895	243 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	626 150	626 150		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 376 927**	**1 376 927**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	626 150			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNI.FACT.NON PARVENUES	25 697
Banque - Intérets courus à payer	468
ASSOC CPTE COURANT INT.CO	5 024
DETTES PROV.POUR CONGES	33 724
PERSONNEL CHARGES A PAYER	30 859
AUTRES CHARG.SOC.A PAYER	26 689
AUTRES CHARG.FISC.A PAYER	24 801
Total	**147 263**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTR. AV.	7 788		
Total	**7 788**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
FRANCE	3 966 115
EXPORT	6 951
CEE	26 175
TOTAL	**3 999 242**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 100 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS ABAQUEPLAST est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AD VALOREM FINANCES.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :

Forme :
SIREN :

Au capital de : 0 EURO

Adresse du siège social :

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 103 830 EURO.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 386 594 EURO
Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :52052,49 euros

Régimes à cotisations définies
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 EURO

ABAQUEPLAST
Société par Actions Simplifiée au capital de 48.000 Euros
Siège social : 41, Avenue Gaston Monmousseau - 93240 STAINS
RCS BOBIGNY 301 209 920
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai à 11 heures, la société AD VALOREM FINANCES, SARL au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est 41 Avenue Gaston Monmousseau – 93240 STAINS, Associé Unique de la société ABAQUEPLAST, représentée par son gérant, Monsieur Marc LE MOEL, a pris, au siège social de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ; distribution d'un dividende ;
- Conventions avec la Société (article L. 227-10, al. 4 du Code de Commerce) ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Commissaire aux comptes, la société ADVISO AUDIT ET CONSEIL, représentée par Monsieur Arnaud CAUET, convoqué selon lettre remise en mains propres en date du 29 avril 2022, est absent et excusé.

L'Associé Unique rappelle que :

- chaque année les dirigeants d'une société par actions simplifiée doivent en principe établir un rapport de gestion, soumis aux associés lors de l'Assemblée Générale Annuelle ;

- toutefois, à titre dérogatoire, les dirigeants sont dispensés d'établir un rapport de gestion si la société répond à la définition des petites entreprises et donc ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils suivants :

 - total du bilan : 6 millions d'euros,
 - montant net du chiffre d'affaires : 12 millions d'euros,
 - nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 50,

L'Associé Unique prend acte que Société ABAQUEPLAST répondant, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à la définition des petites entreprises, le Président de la Société peut, au titre de l'exercice considéré, se prévaloir de ces dispositions visant à le dispenser d'établir le rapport de gestion.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des informations ci-dessus et :

- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2021,
- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur lesdits comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, qui font apparaitre, pour ledit exercice, un **bénéfice net comptable de 375.611 Euros.**

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et constate l'absence de charges et dépenses somptuaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (article 39-4 du code général des impôts) et l'existence d'une somme de 11.943 Euros au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que l'exercice se solde par un **bénéfice net comptable d'un montant de 375.611 Euros,** décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

1°) Mise en distribution d'une somme de **340.545 Euros**, soit un dividende de 113,515 Euros pour chacune des 3.000 actions composant le capital social,

2°) Affectation du solde du bénéfice enregistré, soit **35.066 Euros**, au poste « Autres Réserves », ce qui portera ce poste de 746.901 Euros à 781.967 Euros.

Origine du résultat

Autres Réserves	746.901 Euros
Résultat de l'exercice	375.611 Euros
	1.122.512 Euros

Affectation du résultat

Distribution de dividendes	340.545 Euros
Autres Réserves » (dont le solde du bénéfice enregistré : 35.066 €).....	781.967 Euros
	1.122.512 Euros

Ce dividende, d'un montant de 340.545 Euros, pourra être mis en paiement à compter de ce jour, étant précisé que la mise en paiement devant avoir lieu dans un délai de neuf mois au maximum après la date de clôture de l'exercice, celle-ci interviendra au plus tard le 30 septembre 2022. Ce dividende sera exonéré d'impôt sur les sociétés en application du régime fiscal mère-fille prévu par l'article 145 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'imposition de la quote-part de frais et charges.

Il est rappelé le montant des dividendes versés au titre des 3 exercices précédents :

Exercice 2020 : 500.000 Euros
Exercice 2019 : 300.000 Euros
Exercice 2018 : 500.000 Euros

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice considéré.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises par la Loi.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.

AD VALOREM FINANCES SARL
représentée par son Gérant, Marc LE MOEL

AD VALOREM FINANCES
41 Av. Gaston Monmousseau
93245 STAINS CEDEX